

LE COÛT DE LA VIE AU QUÉBEC COÛTE-T-IL VRAIMENT MOINS CHER DE VIVRE AU QUÉBEC ?

VINCENT GELOSO

AVRIL 2014

HEC MONTRÉAL



Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des exemplaires de ce document, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca.

Le coût de la vie au Québec

Coûte-t-il vraiment moins cher de vivre au Québec?

Vincent J. Geloso

Chargé de cours, Institut d'économie appliquée, HEC Montréal

Candidat au doctorat en histoire économique, London School of Economics

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone : 514 340-6449

Dépôt légal : deuxième trimestre 2014
ISBN : 978-2-924208-15-1 (version PDF)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

RÉSUMÉ

On entend fréquemment que le coût de la vie est plus faible au Québec que dans plusieurs autres provinces canadiennes et que, pour cette raison, le pouvoir d'achat des Québécois serait plus élevé qu'ailleurs au Canada.

Mais coûte-t-il vraiment moins cher de vivre au Québec ? Il semble que l'affirmation ne résiste pas à une analyse sérieuse.

Le premier problème concerne l'endogénéité et les écarts de qualité des biens et services qui constituent le panier de consommation utilisé pour mesurer l'inflation (c'est-à-dire l'évolution des prix) entre les provinces. Une comparaison rigoureuse du coût de la vie entre les provinces devrait prendre en compte que les choix des ménages dépendent de leurs revenus réels, ce qui implique des compromis sur la qualité et le prix. Une partie significative du panier de biens et services actuellement consommés par les ménages varie en fonction du revenu. Or, puisque le Québec est plus pauvre que le reste du Canada, le panier de biens et services consommés par les Québécois est différent des paniers consommés ailleurs au Canada, ce qui fausse plusieurs comparaisons.

Deuxièmement, l'affirmation qu'il coûte moins cher de vivre au Québec repose principalement sur les prix inférieurs du logement qu'on y trouve. Les logements québécois et ontariens qui sont comparés n'ont toutefois pas la même qualité. Le coût de la vie étant intimement lié au revenu réel, les ménages déterminent les biens et services qu'ils consomment en fonction de ce dernier : les ménages plus pauvres joueront, entre autres, sur la qualité des logements. Pour cette raison, les Québécois sont moins nombreux que leurs concitoyens des autres provinces à être propriétaires de leur logement, ils ont tendance à occuper des logements moins spacieux, et lorsqu'ils sont propriétaires, la valeur médiane de leur maison est inférieure à celle observée dans les autres provinces.

Troisièmement, la mesure du coût de la vie est significativement faussée par les biens et services subventionnés par le gouvernement québécois. Ces subventions sont financées par le biais des impôts et ont un impact majeur sur les prix, qui n'est toutefois pas reflété par les comparaisons interprovinciales des paniers de consommation.

Finalement, les prix des autres biens et services divergent peu entre le Québec et le reste du Canada. Considérant toutefois la productivité inférieure de l'économie québécoise — qui implique des salaires médians et moyens inférieurs — il s'ensuit que les Québécois doivent travailler plus longtemps que plusieurs autres Canadiens pour acquérir les mêmes biens et services. À cet égard, la situation du Québec semble même s'être détériorée depuis 1988.

En conclusion, il apparaît clairement que le coût de la vie au Québec n'est pas inférieur à celui qui prévaut dans le reste du Canada.

SUMMARY

It is often said that prices are lower in Quebec than in several other Canadian provinces, which implies that a dollar goes further in Quebec than elsewhere in Canada.

But is living in Quebec really less expensive? It appears the claim does not survive rigorous scrutiny.

First, when determining the contents of the basket of goods and services used to compare inflation (i.e. changes in prices), simple comparisons are unsatisfactory because they fail to consider the problems of endogeneity and of differences in the quality of goods and services. In reality, households base consumption choices on their real incomes and compromise on quality and price to obtain the basket of goods and services that best satisfies them. It follows that a significant part of the total cost of the basket currently consumed by households is a function of income. Because Quebec is poorer than the rest of Canada, the basket of goods and services consumed by Quebecers is different from the baskets consumed elsewhere in Canada, making comparisons difficult.

Second, the notion that the cost of living is lower in Quebec than in the rest of Canada rests primarily on the alleged lower cost of housing in the province. However the quality of housing in Quebec does not match the quality of housing in Ontario. Because the cost of living is closely connected to real income, households determine the goods and services they will consume as a function of real income. Poorer households sacrifice a certain amount of quality when it comes to housing. For this reason, Quebecers are less likely to own their own homes, they tend to live in less spacious accommodations, and once they become homeowners, the median value of their homes is lower than that observed in other provinces.

Third, cost of living measurements are significantly distorted by goods and services subsidized by the Quebec government. These subsidies are financed through higher income taxes that market baskets fail to consider when used to make interprovincial comparisons.

Fourth, prices for other goods and services diverge very little between Quebec and the rest of Canada. Considering the lower productivity of the Quebec economy — which implies lower median and mean salaries — this means Quebecers must work longer than many other Canadians to afford identical goods and services. In fact, it would appear that Quebec's situation has deteriorated in this regard since 1988.

In sum, it is clear that the cost of living in Quebec is not actually lower than elsewhere in Canada.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
SUMMARY	4
TABLE DES MATIÈRES	5
INTRODUCTION	6
COÛT DE LA VIE : ÉVOLUTION ET DIFFÉRENCES ENTRE LE QUÉBEC ET LE RESTE DU CANADA	9
LE COÛT DE LA VIE : PROBLÈMES THÉORIQUES DE LA MESURE	12
LE COÛT DE LA VIE : LE LOGEMENT	14
L'IMPACT DES BIENS ET SERVICES SUBVENTIONNÉS	18
LE COÛT POUR DES BIENS IDENTIQUES	23
CONCLUSION	29

INTRODUCTION

Dans les cercles économiques et politiques, on tient généralement pour acquis que le coût de la vie est inférieur au Québec que dans le reste du Canada¹. Ainsi, pour un panier de biens et de services identiques, les Québécois paieraient moins cher que les Canadiens des autres provinces. En 2009, Martin Coiteux estimait cet écart à 6 % avec l'Ontario². En 2001, Pierre Fortin l'estimait à 11 %³.

S'il existe réellement, ce plus faible coût de la vie au Québec aurait deux conséquences. La première, c'est qu'à revenu égal, les travailleurs québécois bénéficieraient d'un revenu réel supérieur aux autres Canadiens. Accessoirement, il impliquerait aussi qu'on exagère la différence entre le niveau de vie du Québec et celui du reste du Canada. En 2001, le ministère des Finances du Québec estimait à cet effet qu'en raison du plus bas coût de la vie au Québec, l'écart de niveau de vie entre le Québec et l'Ontario était surestimé d'environ 40 %⁴. Les Québécois seraient ainsi relativement plus riches qu'ils ne le croient.

S'il est vrai que les différences de coût de la vie entre régions doivent être intégrées au calcul des écarts de revenu réel, cette évaluation comparative du coût de la vie exige toutefois une méthodologie prudente et rigoureuse⁵ qui a parfois fait défaut au Québec⁶.

Cette prudence s'impose entre autres pour deux raisons.

Premièrement parce que le panier de biens et services qu'un ménage choisit de consommer est intimement lié à ses revenus : les ménages à revenus élevés consomment des biens et services plus coûteux que les ménages à revenus plus modestes. Pour pallier ce problème et obtenir une mesure de comparaison objective du coût de la vie entre régions, les économistes tentent normalement de créer des paniers de biens et services identiques, un exercice qui s'avère parfois complexe⁷.

¹ Marcelin Joanis et Luc Godbout. 2009. *Le Québec économique 2009 : Le chemin parcouru depuis 40 ans*. Québec. Les Presses de l'Université Laval, p. 55.

² Martin Coiteux. 2012. *Le point sur les écarts de revenu entre les Québécois et les Canadiens des autres provinces*. Montréal. Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal, p. 12.

³ Pierre Fortin. 2003. « Différences dans les heures annuelles travaillées par habitant entre les États-Unis et le Canada », *Observateur international sur la productivité*, vol. 6, printemps, p. 44.

⁴ Ministère des Finances du Québec. 2003. « Le niveau de vie des Québécois : un écart subsiste par rapport à celui de nos voisins », *Analyse et conjoncture économiques*, vol. 1, no 5, p. 3-4.

⁵ Herbert Emery & Clint Levitt. 2002. « Cost of living, real wages and real incomes in thirteen Canadian cities, 1900–1950 », *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, vol. 35, no 1, p. 115-137; Kris James Mitchener & Ian McLean. 1999. « US Regional Growth and Convergence, 1880-1980 », *Journal of Economic History*, vol. 59, no 4, p. 1016-1042; Robert C. Allen. 1993. « Real Incomes in the English Speaking World, 1879-1913 ». In George Grantham and Mary McKinnon (éd.), *Labour Market Evolution: The Economic History of Market Integration, Wage Flexibility and the Employment Relation*. Londres: Routledge, p. 108-115; Vincent Geloso. 2013. *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille : Une histoire économique et sociale du Québec de 1900 à nos jours*. Montréal, Accent Grave, p. 36-51.

⁶ Pierre Fortin. 2011. « La Révolution tranquille et l'économie : où étions-nous, que vivions-nous et qu'avons-nous accompli ? », dans : Guy Berthiaume et Claude Corbo (éd.), *La Révolution tranquille en héritage*, Québec, Éditions Boréal Express, p. 92 et 112-113.

⁷ Un exemple récent est celui de Tomas Cvreck qui a estimé les salaires réels en Autriche et en Hongrie de 1827 à 1910. Ce dernier a tenu compte du problème des paniers différents et a créé une mesure qui vise à pouvoir rendre viable la comparaison des revenus réels entre les différentes régions; Tomas Cvreck. 2013. « Wages, Prices and Living Standards in the Habsburg Empire, 1827-1910 », *Journal of Economic History*, vol. 73, no 1, p. 7-15.

Une des difficultés rencontrées concerne la qualité des biens. Lorsque les ménages de provinces différentes consomment, ils peuvent choisir des biens *a priori* comparables, mais de qualités différentes. On peut illustrer ce principe par le cas de deux consommateurs de provinces différentes, le premier plus riche et le second plus pauvre, qui achèteraient chacun un téléviseur de format moyen : le consommateur plus riche paiera plus cher pour un appareil de meilleure qualité, et le consommateur plus pauvre paiera moins cher pour un appareil de moindre qualité. Pourrait-on, dans ces circonstances, conclure que le coût de la vie est plus élevé dans la province du consommateur riche, et moins élevé dans la province du consommateur pauvre? Évidemment pas. En l'occurrence, la différence de prix payé par chaque consommateur pour un appareil comparable ne reflète pas l'écart du coût de la vie entre leurs provinces respectives, mais plutôt le choix des consommateurs d'un bien de bonne ou de mauvaise qualité — un choix influencé par leurs revenus.

Pour qu'une comparaison interprovinciale du coût des biens soit objective et valide, les biens comparés devraient être de qualité identique. Or, les indices de prix de Statistique Canada reflètent difficilement cette variation de qualité qui, comme pour le choix des biens eux-mêmes, dépend du revenu réel des consommateurs. Ce problème de différences de qualité s'applique au cas du Québec — particulièrement au plan du logement.

Ainsi, si le coût de la vie au Québec *apparaît* plus bas dans les statistiques, c'est parce que celles-ci ne considèrent pas la qualité inférieure des biens consommés au Québec par rapport au reste du Canada. Ce problème est toutefois rarement reflété dans les analyses qui ajustent le revenu réel des Québécois en se basant sur le coût de la vie de leur province.

À cette première difficulté, il faut ajouter l'impact des impôts et des tarifs des services publics sur le coût de la vie au Québec.

Par divers moyens, le gouvernement du Québec réduit artificiellement le prix de plusieurs services — de l'électricité aux frais de garde, en passant par les droits de scolarité. Puisque les tarifs associés à ces services sont inférieurs à leur coût réel, l'État québécois doit compenser le manque à gagner par le biais des impôts. Or les autres provinces canadiennes n'ont pas de telles politiques. Et les impôts ne sont pas inclus dans le calcul du coût de la vie. Il s'ensuit qu'en considérant le coût de certains services — sans tenir compte des subventions qui abaissent artificiellement leur coût — on sous-estime le coût de la vie au Québec relativement au reste du Canada.

Cette étude se penchera sur ces deux problèmes afin d'obtenir une mesure plus fiable du coût de la vie au Québec relativement aux autres provinces.

La première partie présente les indices de prix, leur construction, leur évolution, et leurs différences. Il se dégagera de cette section que les Québécois paient moins cher que les Ontariens pour leur logement, l'éducation et les transports, mais qu'ils paient des prix comparables pour les autres biens et services.

La seconde partie démontrera que le coût inférieur des logements au Québec résulte d'une demande différente de celle de l'Ontario en ce qui concerne la qualité des demeures. Les

différences de qualité du logement (taux de propriété, taille des demeures et installations additionnelles) sont substantielles et expliquent une partie importante de l'écart de prix.

La troisième partie couvre les politiques québécoises de subvention de certains services qui engendrent une sous-estimation considérable des prix au Québec relativement aux autres provinces.

La dernière partie tentera de comparer des paniers de biens et services identiques afin d'en estimer le coût réel pour les Québécois, particulièrement en temps de travail (une mesure fréquemment utilisée pour évaluer le coût de la vie⁸). Il sera ainsi démontré que les Québécois ne bénéficient pas d'un coût de la vie inférieur à celui des autres provinces.

⁸ William Nordhaus. 2000. « Traditional Productivity Estimates are Asleep at the (Technological) Switch » dans *Controversies in Macroeconomics: Growth, Trade and Policy*, éd. Huw David Dixon. Oxford: Blackwell Publishers, p. 295.

COÛT DE LA VIE : ÉVOLUTION ET DIFFÉRENCES ENTRE LE QUÉBEC ET LE RESTE DU CANADA

Pour évaluer les différences de coût de la vie entre provinces, il importe en premier lieu d'examiner l'évolution des prix, généralement mesurée grâce à l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette mesure est toutefois imparfaite, parce que les IPC ont été conçus pour mesurer et comparer les taux d'inflation, et non les différences de prix⁹.

L'IPC est calculé par Statistique Canada à partir des prix d'un panier de biens et services réellement achetés par les consommateurs dans différentes provinces. L'information utilisée par Statistique Canada pour constituer le panier de biens et services provient quant à elle d'un autre rapport — *l'Enquête sur les dépenses des ménages* — dans lequel les ménages canadiens rapportent leurs dépenses annuelles pour chaque bien ou service. Grâce à cette dernière enquête, il est possible de déterminer la pondération attribuable à chaque élément des paniers provinciaux.

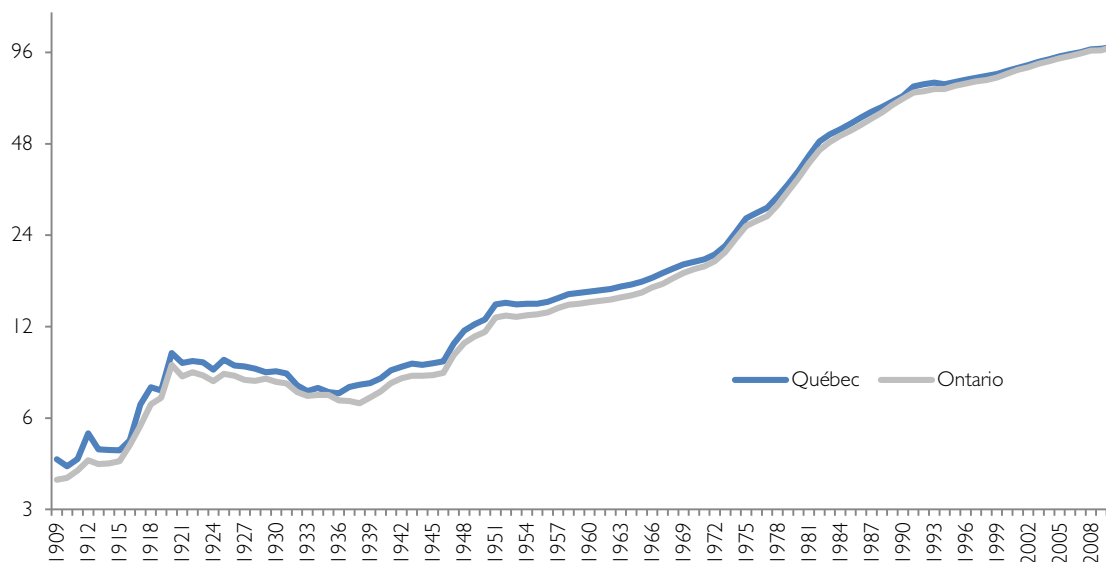
Le graphique 1 ci-dessous dresse un portrait approximatif du niveau des prix depuis 1909 pour le Québec et l'Ontario. (Les indices pour les villes de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa et Hamilton sont utilisés jusqu'en 1979, et les indices provinciaux par la suite.)

⁹ Les premiers indices produits par Statistique Canada pour chacune des provinces remontent aux années 1970. L'organisme et des chercheurs universitaires produisent aussi certains indices municipaux.

GRAPHIQUE I

INDICE DE PRIX À LA CONSOMMATION AU QUÉBEC ET EN ONTARIO DEPUIS 1909

(2010 = 100 sur échelle logarithmique)



Source : Herbert Emery & Clint Levitt. « Cost of living, real wages and real incomes in thirteen Canadian cities, 1900–1950 », *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 2002, vol. 35, no 1, p. 115-137 (fichiers de données); Statistique Canada. 1983. *Historical Statistics of Canada: Section K – Consumer Price Indexes for Regional cities, 1940 to 1975*. Ottawa : Statistique Canada; Ottawa, Statistique Canada. 2012, *Table 326-0021 – Consumer Price Index (2002 = 100) using 2005 basket from 1914 to 2011*. Ottawa : Statistique Canada.

Il apparaît en premier lieu que les prix au Québec et en Ontario évoluent de plus en plus harmonieusement depuis le début du XXe siècle, suivant l'intégration accrue des différents marchés rendue possible par l'abolition de barrières politiques et naturelles¹⁰.

Il ne faut toutefois pas confondre évolution des prix et niveau des prix. Ainsi, l'évolution des prix au Québec suit assez fidèlement l'évolution des prix en Ontario, mais à des niveaux différents. Pour illustrer cette différence, on peut imaginer la mesure du poids d'une personne : si une balance sous-estime constamment le poids d'un individu de deux kilos, la balance mesurera bien l'évolution de son poids sans toutefois indiquer avec précision combien il pèse.

¹⁰ Herbert Emery et Clint Levitt. 2002. « Cost of living, real wages and real incomes in thirteen Canadian cities, 1900–1950 », *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, vol. 35, no 1, p. 115-137; Ross Hickey et David S. Jacks. « Nominal Rigidities and retail price dispersion in Canada over the Twentieth Century », *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, 2011, vol. 44, no 3, p. 749-780.

Les IPC conçus par Statistique Canada (comme celui présenté dans le premier graphique) sont conçus de la même manière : ils mesurent assez fidèlement l'évolution des prix dans chaque province, mais ils sont moins fiables comme mesure du niveau des prix.

Le tableau I ci-dessous reproduit toutefois un indice qui permet de comparer le niveau des prix selon différentes provinces.

TABLEAU I

ÉCART DE PRIX ET REVENUS ENTRE MONTRÉAL ET D'AUTRES VILLES CANADIENNES

(Moyenne 2000-2009, en pourcentages)

	Avec Toronto	Avec Ottawa	Avec Edmonton
Revenu moyen	-13 %	-17 %	-18 %
Logement	-28,2 %	-19 %	-7 %
Transports	-7,4 %	1 %	6 %
Boissons alcoolisées et produits du tabac	-1,8 %	-1 %	-11 %
Soins de santé et soins personnels	0,3 %	-2 %	-1 %
Consommation totale	-13,4 %	-9 %	-3 %
Loisir, formation et lecture	-19,1 %	-18 %	-17 %
Dépenses courantes, ameublements et ménages	-7,1 %	-7 %	0 %
Aliments	-0,2 %	-2 %	-1 %
Vêtements et chaussures	0,6 %	0 %	5 %

Source : Statistique Canada. 2013. *Tableaux 202-0407 et 326-0015*. Ottawa : Statistique Canada.

Ce tableau permet de constater qu'une grande partie des écarts de prix entre le Québec et le reste du Canada — particulièrement avec l'Ontario — se concentre dans les catégories du « logement » et du « loisir, formation et lecture ». Pour la plupart des autres biens et services, l'écart est significativement plus petit et éclipsé par l'écart des revenus moyens entre les différentes régions.

Ces différences de prix sont révélatrices. Le plus grand écart concerne le logement, lui-même dépendant de la richesse des individus. Le Québec étant plus pauvre, il est normal que ses habitants paient moins pour leur logement.

Une autre partie des écarts s'explique par le fait que le prix de plusieurs biens inclus dans les catégories « loisir, formation et lecture » et « logement » est artificiellement réduit par le biais des impôts — une réalité que ne reflètent pas les indices sur le coût de la vie.

LE COÛT DE LA VIE : PROBLÈMES THÉORIQUES DE LA MESURE

Lorsque les ménages choisissent les biens et services qu'ils consomment, ils se fondent en partie sur leurs revenus réels. C'est pourquoi une économie pauvre engendre une demande différente de celle d'une économie riche. Lorsque les analystes utilisent les données du tableau I pour comparer le coût de la vie entre les provinces, ils se fient donc en partie sur les prix de paniers de consommation *résultant* de la pauvreté relative du Québec. Il s'agit d'un problème méthodologique majeur.

Les ménages se basent en effet sur leurs revenus réels pour déterminer les choix qui maximiseront leur bien-être, et les parts qu'ils alloueront aux différents postes budgétaires : logement, alimentation, vêtements, communications, luxe, etc.¹¹. Normalement, plus les revenus réels sont faibles, plus la part du budget alloué aux besoins de base est élevée. À l'inverse, un ménage à hauts revenus pourra attribuer une plus faible part de son budget aux besoins de base, et une part plus importante à la consommation de luxe.

À cet égard, bien que les données du tableau I suggèrent que les Québécois paient des prix similaires à ceux payés par les Ontariens ou les Albertains pour les « aliments », les pondérations utilisées par Statistique Canada indiquent que les Québécois attribuent une portion plus importante de leurs dépenses, soit 19,20 %, à l'alimentation que les Ontariens (14,66 %), les Albertains (15,04 %) et l'ensemble des Canadiens (15,99 %). Ils attribuent par ailleurs une portion supérieure de leurs dépenses aux catégories combinées de l'énergie et de l'alimentation, soit 29,40 %, que les Ontariens (24,70 %), les Albertains (25,30 %) et l'ensemble des Canadiens (26,07 %)¹².

Ces pondérations de Statistique Canada révèlent que ses indices ne comparent pas des biens identiques, et qu'ils ne peuvent donc pas servir à comparer précisément le coût de la vie entre les différentes provinces. L'ampleur réelle des différences demeure donc inconnue.

Il est aussi difficile de tenir compte de la qualité des biens et services dans les paniers de consommation. On sait en effet que les ménages ajustent la qualité des biens qu'ils consomment en fonction de leurs revenus¹³. Ainsi, lorsque des entreprises offrent plusieurs variantes du même bien ou service, les individus choisissent en fonction du ratio qualité-prix qui satisfait le mieux leurs contraintes budgétaires. Pour cette raison, lorsqu'ils en ont la possibilité, les ménages pauvres optent pour des biens de moins bonne qualité. Pour reprendre l'exemple cité plus haut, ils n'achèteront pas le téléviseur haut de gamme, mais plutôt le réfrigérateur le moins dispendieux. Ce choix d'un produit de qualité inférieure n'est pas le résultat d'une *préférence* différente de la part

¹¹ Pour un parcours théorique, les articles suivants sont utiles : Angus Deaton and John Muellbauer. 1980. « An almost ideal demand system », *The American economic review*, vol. 70, no 3, p. 312-326; Jagdish Bhagwati. 1984. « Why are Services Cheaper in the Poor Countries », *The Economic Journal*, vol. 94, no 374, p. 279-286.

¹² Statistique Canada. *Weighting Diagram of the Consumer Price Index — 2009 Basket at April 2011 Prices, Canada, Provinces, Whitehorse and Yellowknife*. Ottawa, Statistique Canada, 2012 — http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/2301_D47_T9_VI-eng.htm (consulté le 29 mai 2012).

¹³ Timothy Bartik. 1987. « The estimation of demand parameters in hedonic price models » *The Journal of Political Economy*, vol. 95, no 1, p. 81-88.

des ménages plus pauvres; il procède simplement du choix le plus susceptible de maximiser le bien-être dans les limites d'un revenu réel plus faible. Or les données du tableau 1 ne permettent pas de déterminer aisément les différences de qualité des biens consommés dans différentes provinces.

Les comparaisons interrégionales du coût de la vie sont compliquées par le fait que les mesures dépendent elles-mêmes des niveaux de revenus. Il convient donc de décortiquer les composantes du coût de la vie et de les analyser en tenant compte des réalités expliquées précédemment, sachant que celles-ci ne sont pas considérées par les indices de Statistique Canada. Par ailleurs, parce que les régions à plus faibles revenus sont davantage portées à consommer des biens de qualité inférieure, le biais résultant tend à avantager les provinces plus pauvres, dont le Québec en premier lieu.

Comme mesuré par Statistique Canada, le coût de la vie au Québec apparaît plus faible parce que le Québec est plus pauvre. Pour obtenir un portrait adéquat du coût de la vie au Québec relativement au reste du Canada, il importe donc de dégager les éléments qui faussent la comparaison.

LE COÛT DE LA VIE : LE LOGEMENT

En se fondant sur les données du tableau 1, il apparaît que le coût de la vie inférieur du Québec est en grande partie lié au prix du logement, qui pèse moins lourd dans le panier des consommateurs. Le logement apparaît donc plus abordable au Québec qu'ailleurs au Canada.

La notion de ce qui est « abordable » est toutefois subjective. Lorsque les ménages choisissent un logement, ils le font en vertu de leurs revenus réels (définis comme ce que leurs revenus peuvent acquérir comme biens et services, à l'exclusion du logement). Les familles effectuent un choix sur la qualité, l'emplacement, la taille et le type de logement dont ils ont besoin, au minimum, en fonction de ce qui leur restera pour satisfaire leurs autres besoins¹⁴. Les attentes concernant la hausse future de leurs revenus affectent aussi significativement les choix que feront les familles¹⁵.

Ces choix sont liés à la qualité des résidences¹⁶. Les sociétés plus pauvres, en moyenne, auront tendance à choisir des résidences locatives, des maisons moins luxueuses, ou des logements moins bien situés. Statistique Canada reconnaît d'ailleurs ce problème dans son avertissement voulant que « le concept utilisé pour les indices de prix du logement n'est pas propice aux comparaisons du coût de la vie entre les villes »¹⁷.

L'admission de Statistique Canada a un impact considérable, puisque la qualité des demeures est nettement inférieure au Québec qu'ailleurs au Canada. Le graphique 2 ci-dessous illustre le taux de propriété du Québec par rapport au reste du Canada. On y constate que le Québec a le plus faible taux de propriété de tout le pays.

¹⁴ Michael E. Stone. 2006. « What is Housing Affordability? The Case for the Residual Income Approach » *Housing Policy Debate*, vol. 17, no 1, p. 163-164.

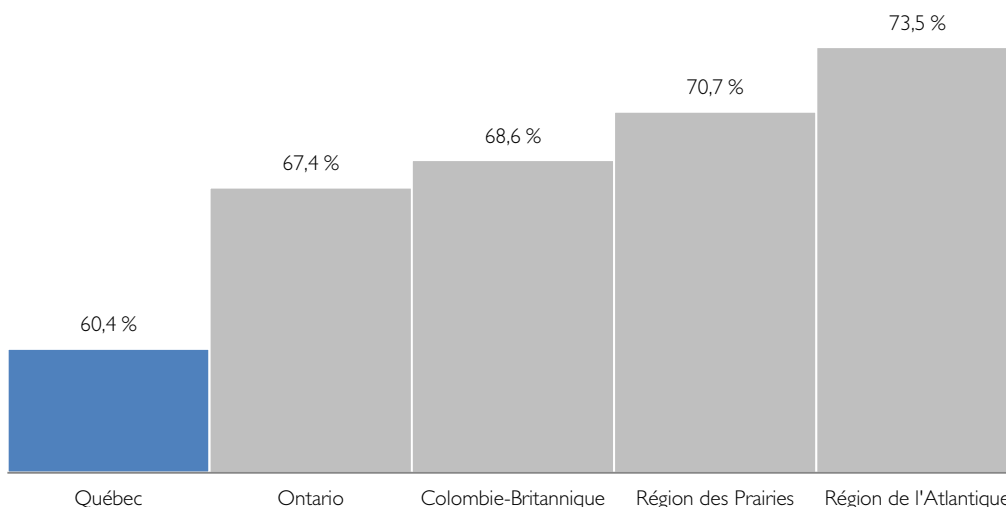
¹⁵ Pour le rôle des attentes, les articles suivants sont très utiles : François Ortalo-Magné et Sven Randy. 2002. « Tenure Choice and the Riskiness of Non-Housing Consumption » *Journal of Housing Economics*, vol. 11, no 3, p. 266-279; Donald Haurin. 1991. « Income variability, homeownership, and housing demand » *Journal of Housing Economics*, vol. 1, no 1, p. 60-74.

¹⁶ Orazio Attanasio, Renata Bottazzi, Hamish Low, Lars Nesheim et Matthew Wakefield. 2012. « Modelling the demand for housing over the life cycle » *Review of Economic Dynamics*, vol. 15, no 1, p. 1-18.

¹⁷ Statistique Canada. 2014. *Qualité des données, Concepts et Méthodologies: Notes explicatives pour tableaux*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/62-001-x/2012001/technote-notetech1-fra.htm>

GRAPHIQUE 2

TAUX DE PROPRIÉTÉ DOMICILIAIRE PAR PROVINCE EN 2011



Source : Statistique Canada. 2013. *Tableau 203-0027*. Ottawa : Statistique Canada.

Par ailleurs, les Québécois choisissent des demeures d'une nature différente, et moins dispendieuses, qu'ailleurs au Canada. Parce que le logement est trop dispendieux relativement au revenu des familles québécoises, les demeures ont une valeur nette inférieure. Par ailleurs, la résidence principale constitue fréquemment le principal actif financier des familles. En 1999, Statistique Canada notait que la valeur nette médiane des ménages québécois se situait à l'avant-dernier rang au Canada¹⁸. Une étude de 2005 démontre que la position du Québec n'a pas changé¹⁹.

Dans les faits, l'impression que le coût de la vie est plus bas au Québec résulte de la pauvreté relative de ses ménages, qui ont une demande de logement nettement différente de la demande des autres provinces. Cette demande différenciée est associée à l'incapacité d'une majorité de Québécois de payer pour des demeures plus luxueuses et de constituer un patrimoine financier important. Si, toutes choses étant par ailleurs égales, les Québécois étaient propriétaires de leur résidence dans la même proportion que les Ontariens, le coût de la vie augmenterait au Québec.

Notons aussi qu'en dépit des prix plus bas, la proportion des propriétaires dont la résidence est toujours hypothéquée est parmi les plus élevées au Canada (voir tableau 2).

¹⁸ Income Statistics Division. 2001. *The Assets and Debts of Canadians : An Overview of the Results of the Survey of Financial Security*. Ottawa: Statistics Canada, p. 21

¹⁹ Income Statistics Division. 2005. *2005 Survey of Financial Security: Public Use Microdata User Guide*. Ottawa: Statistics Canada, p. 31

TABLEAU 2

POURCENTAGE DES PROPRIÉTAIRES DE MAISON QUI ONT AUSSI UNE HYPOTHÈQUE SUR LEUR MAISON

	1997-2009	2011
Terre-Neuve	39,05 %	43,85 %
Saskatchewan	43,13 %	45,80 %
Nouvelle-Écosse	49,19 %	46,52 %
Colombie-Britannique	53,27 %	47,52 %
Nouveau-Brunswick	48,23 %	48,53 %
Île-du-Prince-Édouard	49,69 %	51,59 %
Manitoba	50,43 %	53,71 %
Ontario	54,85 %	54,45 %
Québec	54,54 %	55,96 %
Alberta	55,83 %	57,30 %

Source : Statistique Canada. 2013. *Tableaux 203-0027 et 203-0019*. Ottawa : Statistique Canada.

Même quand ils sont locataires, les Québécois habitent des résidences moins luxueuses que celles des autres Canadiens. Une étude de 2004 de Statistique Canada démontre en effet que le loyer des appartements à Montréal inclut plus rarement l'eau chaude, le chauffage et l'électricité que les loyers de Toronto. Les appartements de Montréal sont plus rarement meublés, et moins bien équipés que ceux de Toronto, et les places de stationnement sont plus rarement incluses dans le loyer²⁰.

Ainsi, même le logement locatif (plus répandu au Québec, en raison des revenus plus faibles) est de moindre qualité que le logement locatif en Ontario. Si le Québécois moyen exigeait des appartements locatifs équivalents — donc comparables — à ceux de l'Ontarien moyen, le coût du logement augmenterait au Québec. Par ailleurs, à cause de leurs revenus plus faibles, les Québécois doivent sacrifier des dépenses associées au logement — l'acquisition d'un ordinateur, la câblo-diffusion, une connexion à Internet — pour obtenir une qualité de logement subjectivement acceptable. Le tableau 3 ci-dessous illustre les différences à ce titre.

²⁰ James Chowhan et Marc Prud'homme. 2004. *City comparisons of shelter costs in Canada: A hedonic approach*. Ottawa: Statistics Canada, p. 21-24.

TABLEAU 3

INSTALLATIONS ADDITIONNELLES DANS LES MÉNAGES EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DE MÉNAGES EN 2011

	Plus de deux salles de bain	Ordinateur personnel	Internet
Île-du-Prince-Édouard	26,1 %	76 %	73 %
Québec	27,4 %	80 %	74 %
Nouveau-Brunswick	28,5 %	79 %	73 %
Terre-Neuve	31,1 %	77 %	73 %
Nouvelle-Écosse	33,3 %	80 %	77 %
Manitoba	42,0 %	87 %	77 %
Saskatchewan	43,8 %	82 %	79 %
Ontario	47,1 %	86 %	82 %
Colombie-Britannique	52,5 %	87 %	86 %
Alberta	58,3 %	91 %	87 %

Source : Statistique Canada. 2013. *Tableau 203-0027*. Ottawa : Statistique Canada.

Le prix inférieur des logements au Québec repose en grande partie sur une différence de qualité. Si le coût du logement apparaît faible au Québec, c'est parce que les Québécois sont en moyenne plus pauvres, et qu'ils habitent des logements de qualité inférieure. Tenir compte de la qualité des logements réduit significativement les différences entre le coût de la vie au Québec et dans le reste du Canada.

L'IMPACT DES BIENS ET SERVICES SUBVENTIONNÉS

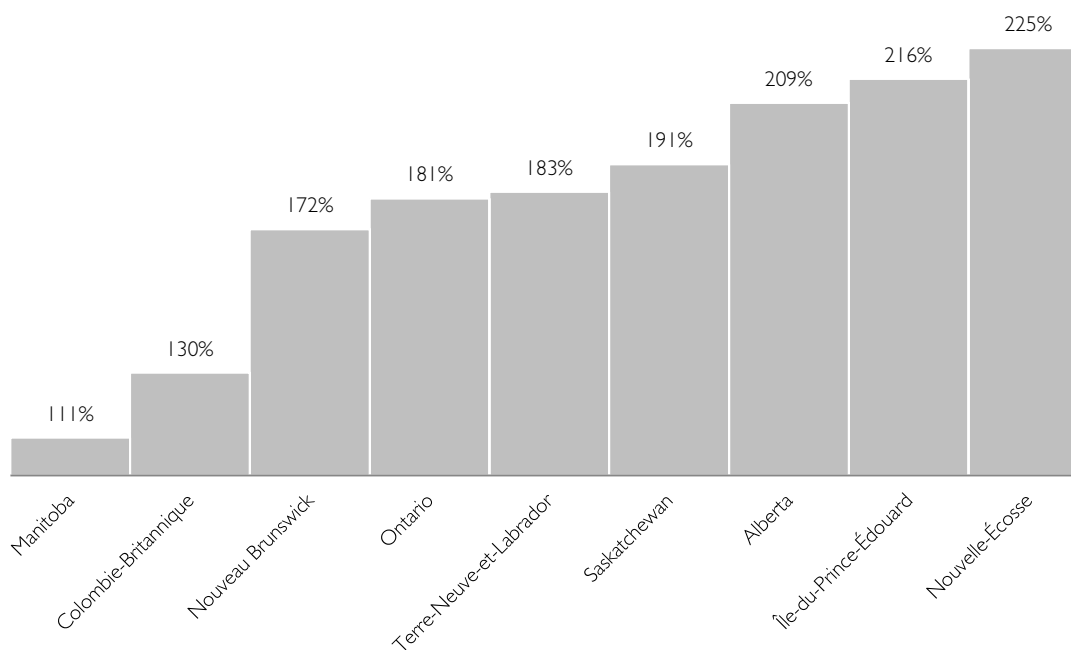
En plus de sous-estimer le coût du logement au Québec relativement aux autres provinces, les comparaisons interprovinciales du coût de la vie sont faussées par les subventions visant certains produits au Québec. Contrairement aux autres provinces canadiennes, l'État québécois subventionne en effet plusieurs biens et services, ce qui réduit artificiellement le prix payé par les consommateurs. Le gouvernement du Québec compense ces subventions par le biais des impôts.

Or si le calcul des indices de prix tient compte des taxes à la consommation, il ignore les impôts sur le revenu, les taxes sur la masse salariale et l'impôt des entreprises. Puisque le fardeau fiscal des Québécois est plus élevé que celui des autres Canadiens à tous ces titres, une partie importante de la différence apparente du coût de la vie est simplement assumée autrement, par une fiscalité plus lourde. Autrement dit, les Québécois paient indirectement en taxes et impôts divers ce qu'ils ne paient pas directement pour leurs biens et services.

L'électricité constitue sans doute le meilleur exemple. Comme l'illustre le graphique 3 ci-dessous, le prix de l'électricité est considérablement plus élevé dans les autres provinces qu'au Québec : 81 % plus élevé en Ontario, 109 % en Alberta et 125 % en Nouvelle-Écosse. La politique québécoise de subvention de l'électricité, qui maintient les prix artificiellement bas, doit toutefois être financée par des impôts et des taxes. Ainsi, les Québécois assument une partie du coût de l'électricité par leurs contributions fiscales.

GRAPHIQUE 3

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ RÉSIDENTIELLE DANS LES AUTRES PROVINCES EN POURCENTAGE DE CEUX AU QUÉBEC

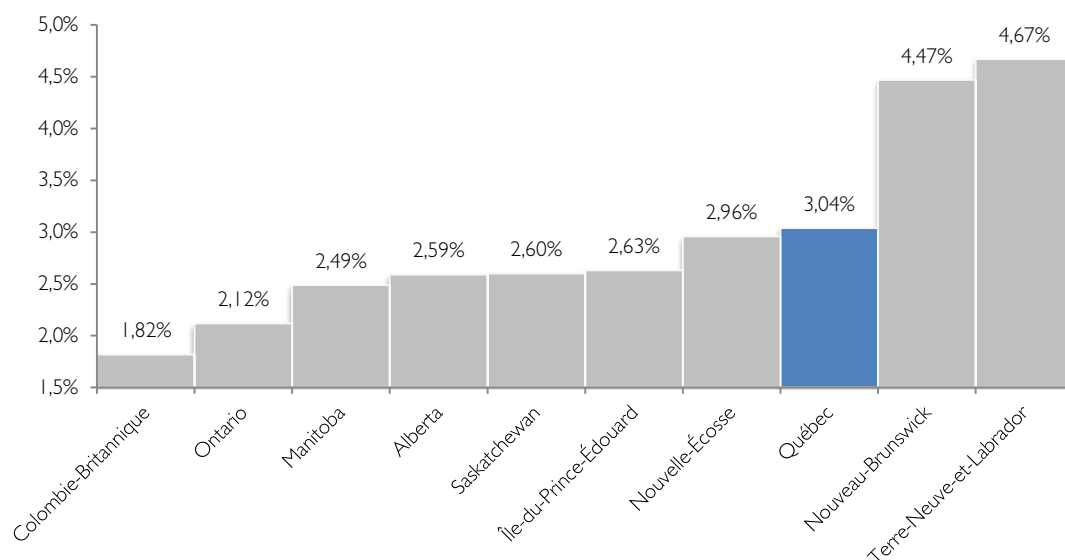


Source : Hydro-Québec. 2013. *Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines*. Québec : Hydro-Québec, p. 4.

Cette politique surestime encore une fois l'écart de prix réel entre le Québec et les autres provinces. En effet, les Québécois attribuent 3,04 % de leurs dépenses à l'électricité, soit la troisième plus haute proportion au Canada, comme l'illustre le graphique 4 ci-dessous. Puisque l'électricité compte disproportionnellement dans le panier de consommation des Québécois, l'effet des baisses artificielles du prix est encore plus important.

GRAPHIQUE 4

POIDS DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE PANIER DE CONSOMMATION UTILISÉ POUR L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DES DIFFÉRENTES PROVINCES



Source : Statistique Canada. *Weighting Diagram of the Consumer Price Index — 2009 Basket at April 2011 Prices, Canada, Provinces, Whitehorse and Yellowknife*. Ottawa, Statistique Canada, 2012 — http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/2301_D47_T9_VI-eng.htm (consulté le 29 mai 2012).

Pour illustrer ce problème, il suffit d'imaginer un scénario dans lequel le prix de l'électricité au Québec serait le même que dans les autres provinces, alors que la consommation demeurerait la même, soit 3,04 % du panier. (Il s'agit d'approximations, puisqu'une telle hausse de prix inciterait normalement les consommateurs à réduire leur consommation.)

Le tableau 4 ci-dessous donne une idée de l'impact des politiques de subvention de l'électricité au Québec. Si le prix de l'électricité au Québec était identique à celui de l'Ontario, l'indice officiel des prix à la consommation du Québec serait majoré de 2,46 % pour 2012. Si le prix de l'électricité québécoise était le même qu'en Alberta, l'indice québécois des prix à la consommation serait 3,31 % plus élevé qu'actuellement.

TABLEAU 4

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) EN OCTOBRE 2013 SI L'ÉLECTRICITÉ SE VENDAIT AUX PRIX EN VIGUEUR DANS LES AUTRES PROVINCES

Note : Scénario hypothétique basé sur le poids conféré à l'électricité dans le panier de consommation des Québécois et les statistiques de prix fournies par Hydro-Québec

	IPC (2002=100)	Écart
IPC (aux prix de l'électricité du Québec)	121,60	-
IPC (aux prix de l'électricité de l'Ontario)	124,59	+ 2,46 %
IPC (aux prix de l'électricité de l'Alberta)	125,63	+ 3,31 %

Source : Statistique Canada, *Tableau 326-0002 : Consumer Price Index, 2011 basket*. Ottawa : Statistique Canada. Voir graphiques précédents.

Outre l'électricité, le Québec subventionne d'autres biens et services importants, qui ne bénéficient pas du même traitement dans les autres provinces. Les principaux sont les garderies et l'éducation universitaire, qui représentent 2,28 % du panier de consommation utilisé pour estimer l'inflation au Québec. En Ontario et en Alberta, ces éléments représentent respectivement 3,63 % et 2,75 % du panier de consommation.

Les différences de prix entre provinces sont toutefois considérables. Les frais de scolarité pour un diplôme de premier cycle universitaire en Ontario et en Alberta sont respectivement 273 % et 192 % plus élevés qu'au Québec²¹. Si les droits de scolarité universitaire du Québec étaient équivalents à ceux de l'Ontario et de l'Alberta, la valeur de l'indice des prix à la consommation du Québec serait plus élevée de 1,94 % et de 1,03 %.

L'estimation est plus difficile à effectuer pour les frais de garde, puisqu'il n'existe pas de « prix moyen » pour les autres provinces. Selon les enquêtes de Statistique Canada, les familles du Québec dépensaient en moyenne 277 \$ par année en 2008 au titre du soin des enfants, comparativement à 435 \$ en Ontario et 398 \$ en Alberta. Il s'agit d'écarts considérables, explicables par le fait que 75 % des places en garderie au Québec sont des places à contribution réduite (7 \$), qui n'existent pas dans les autres provinces²².

Même s'il est difficile de mesurer leur effet précisément, ces calculs approximatifs illustrent l'ampleur des distorsions de l'IPC engendrées par certaines politiques en vigueur au Québec. En se référant uniquement aux cas de l'électricité et des droits de scolarité universitaire, l'écart du coût de la vie entre le Québec et les autres provinces disparaît déjà en grande partie.

²¹ Statistique Canada. *Undergraduate tuition fees for full time Canadian Students by discipline, by province*. Ottawa, Statistique Canada, 2012 - <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/101/cst01/educ50f-eng.htm> (consulté le 29 mai 2012).

²² Ministère de la Famille. 2012. *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec, 2011*. Québec : Ministère de la Famille, p. 11.

En 2003, Pierre Fortin estimait l'écart du coût de la vie entre le Québec et l'Ontario à plus de 11 %, alors que Martin Coiteux l'estimait à 5,9 % pour 2009. Si les prix de l'électricité et des frais de scolarité du Québec rejoignaient ceux de l'Ontario, la quasi-totalité de la différence estimée par Coiteux serait éliminée, de même que 40 % de la différence estimée par Fortin. Ces estimations ne tiennent même pas compte de l'effet des places en garderie à contribution réduite.

Globalement, l'effort fiscal des Québécois est 10,9 % plus lourd que celui des Ontariens et 27,3 % plus lourd que celui des Albertains²³. Cet effort fiscal plus imposant sert en bonne partie à compenser la réduction artificielle du coût de la vie au Québec. Les Québécois se trouvent ainsi à payer, par des taxes et des impôts plus élevés, ce qu'ils ne paient pas pour certains biens et services en apparence moins dispendieux.

Par ailleurs, et plus significativement, les indices de prix n'incorporent pas les mêmes taxes d'une province à l'autre. En effet, seules les taxes de vente et les taxes d'accise sont incluses dans l'IPC; l'impôt sur le revenu n'est pas considéré.

(Ce problème est attribuable à l'Ontario, qui dépend davantage des taxes à la consommation pour se financer que le Québec : en Ontario, 27,4 % des revenus autonomes proviennent des taxes à la consommation, contre 21,9 % au Québec. L'IPC ontarien calcule donc une portion du fardeau fiscal total provenant des taxes à la consommation plus importante que celle en vigueur au Québec, ce qui renforce encore l'impression que le coût de la vie est inférieur au Québec.)

En somme, puisque les impôts québécois doivent être proportionnellement plus élevés qu'ailleurs pour absorber le coût des subventions — mais que les impôts ne sont pas inclus dans le calcul de l'IPC — les comparaisons interprovinciales exagèrent les différences entre le coût de la vie au Québec et dans le reste du Canada.

²³ Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny. 2013. *Fiscalité comparée : l'effort fiscal au Québec et dans les autres provinces canadiennes*. Sherbrooke : Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques.

LE COÛT POUR DES BIENS IDENTIQUES

Les problèmes statistiques présentés plus haut suggèrent qu'il manque toujours une mesure adéquate de comparaison interprovinciale du coût de la vie.

Une solution possible consiste à prendre des biens identiques et à mesurer le temps de travail nécessaire pour les acquérir dans les différentes provinces. Puisque les prix et les revenus sont déterminés par le niveau de productivité d'une société, il est possible d'évaluer les différences entre le coût de la vie des différentes provinces en estimant le temps de travail nécessaire pour acquérir des biens identiques. Dans les faits, cet indice constitue la mesure idéale du coût de la vie.

L'essence est un bon exemple de bien identique. Ainsi, comme le démontre le graphique 5 ci-dessous, en 1997, le Québécois moyen devait travailler environ 15 minutes de plus que l'Ontarien moyen pour acheter 100 litres d'essence (avant taxes). En 2013, il devait travailler 22 minutes de plus pour acheter la même quantité d'essence. Comparé au Canada dans son ensemble, l'écart est passé de 5 à 13 minutes au cours de la même période.

Le prix proportionnellement plus élevé de l'essence au Québec explique sans doute pourquoi les Québécois en consomment moins que les autres Canadiens. En effet, entre 1997 et 2012, l'Ontarien moyen consommait 141 litres d'essence de plus que le Québécois moyen, soit un écart de 11,77 %²⁴. Par ailleurs, mesuré selon les dépenses, la catégorie « essence » représente une portion plus petite du panier de consommation des Ontariens par rapport à celui des Québécois²⁵.

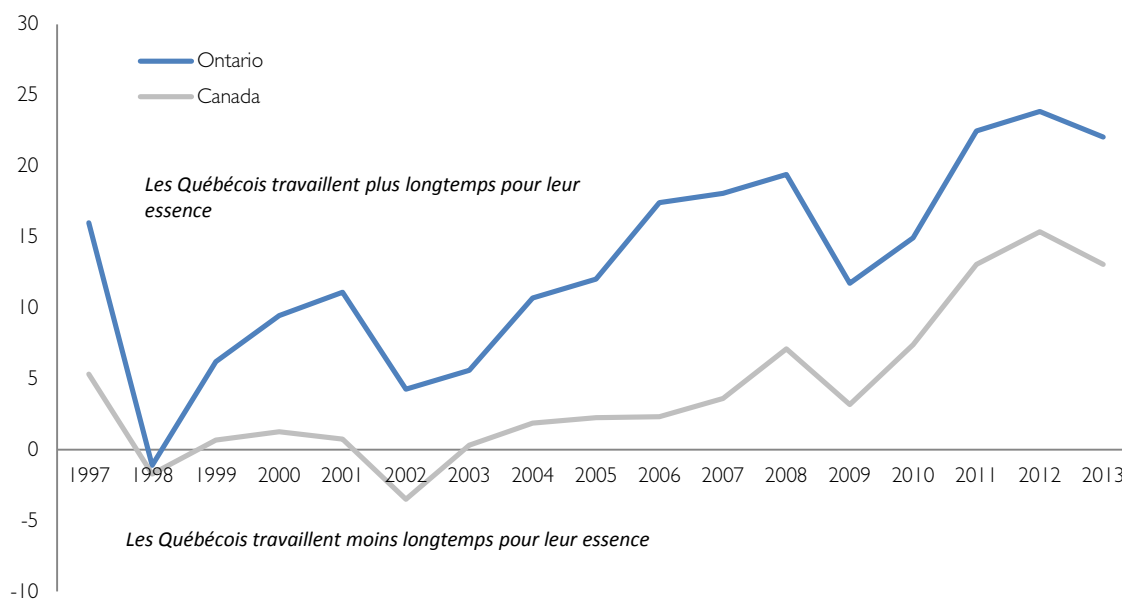
²⁴ Statistique Canada. 2013. Tableaux 051-0001 et 405-0002. Ottawa : Statistique Canada.

²⁵ Statistique Canada. *Weighting Diagram of the Consumer Price Index — 2009 Basket at April 2011 Prices, Canada, Provinces, Whitehorse and Yellowknife*. Ottawa, Statistique Canada, 2012 — http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/2301_D47_T9_V1-eng.htm (consulté le 7 septembre 2013).

GRAPHIQUE 5

DIFFÉRENCES DU TEMPS DE TRAVAIL NÉCESSAIRE POUR ACQUÉRIR 100 LITRES D'ESSENCE (AVANT TAXES) ENTRE LE QUÉBEC, L'ONTARIO ET LE CANADA

(Différences en minutes)



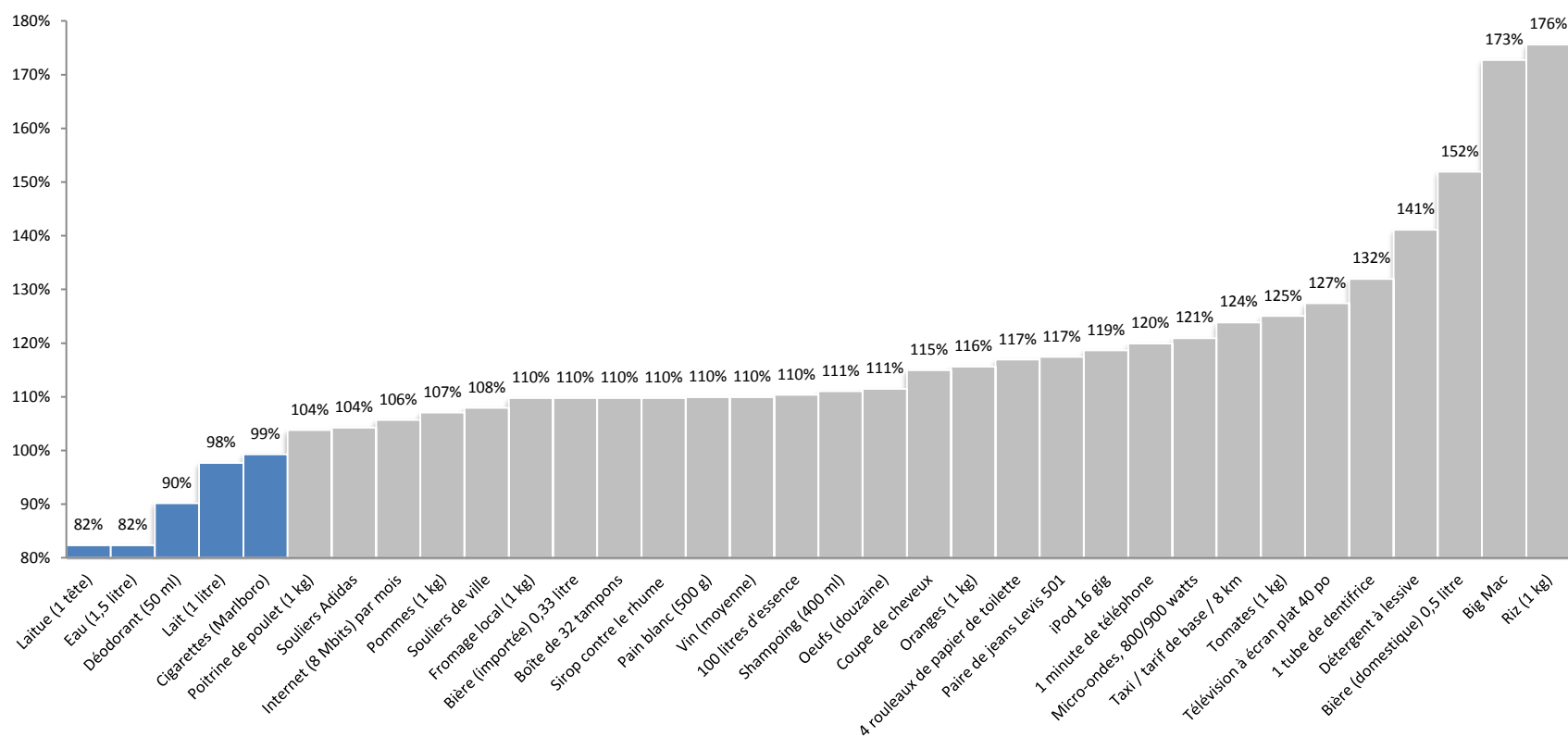
Source : Statistique Canada. 2013. Tableaux 282-0070 et 282-0071. Ottawa : Statistique Canada; Kent Marketing Services. 2013. *Petroleum Price Data*. Disponible en ligne à <http://www.kentmarketingservices.com/dnn/PetroleumPriceData.aspx> (consulté le 7 septembre 2013).

Il existe également d'autres méthodes de comparaison de coûts, notamment par l'entremise de sites d'agrégation de prix (tels Numbeo.com et Expatisan.com). Contrairement aux IPC traditionnels, ces sites permettent d'obtenir le prix de biens et de services de qualité comparable.

Or en se basant sur les salaires horaires observés au Québec et ailleurs au Canada, il apparaît encore une fois que les Québécois doivent travailler plus longtemps que les Ontariens pour se procurer plusieurs biens et services, comme l'illustre le graphique 6.

GRAPHIQUE 6

TEMPS DE TRAVAIL NÉCESSAIRE POUR ACQUÉRIR CERTAINS BIENS ET SERVICES AU QUÉBEC RELATIVEMENT À L'ONTARIO



Source : Numbeo.com et Expatisan.com; Statistique Canada. 2013. Tableaux 282-0070 et 282-0071. Ottawa : Statistique Canada.

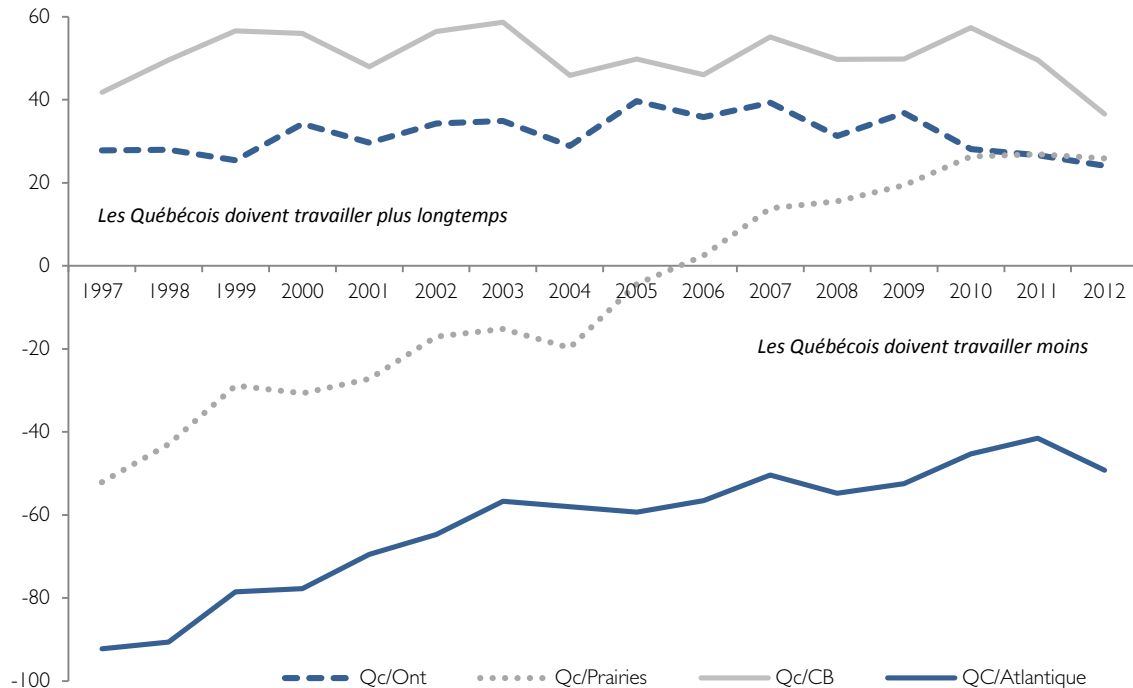
Il est aussi possible de confirmer ce constat en comparant uniquement les prix des aliments. En 1997, Chris Sarlo avait recueilli le prix de plusieurs aliments dans différentes régions du Canada afin de créer un panier comparable. En indexant ces montants à l'indice d'inflation des aliments pour chacune des provinces, il est possible d'obtenir une idée de l'évolution du coût de ces paniers et de calculer le temps de travail nécessaire pour les acquérir.

Comme les graphiques 7 et 8 le démontrent, non seulement les Québécois doivent travailler un plus grand nombre d'heures que les Canadiens vivant dans les Prairies, en Ontario et en Colombie-Britannique pour acquérir un panier d'aliments identiques, mais la situation des Québécois s'est détériorée par rapport à l'ensemble du pays, peu importe la mesure du salaire utilisée.

GRAPHIQUE 7

DIFFÉRENCES DU TEMPS DE TRAVAIL NÉCESSAIRE AU SALAIRE HORAIRE MÉDIAN POUR ACQUÉRIR UN PANIER D'ALIMENTS IDENTIQUES, COMPARAISONS ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTRES RÉGIONS CANADIENNES

(Différences en heures)

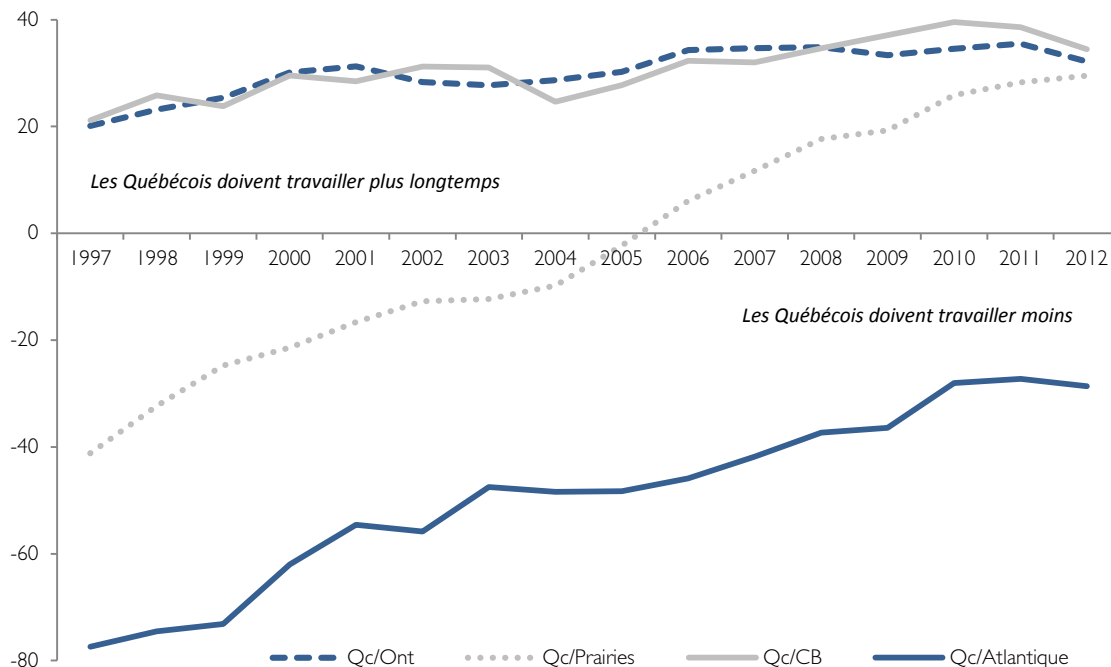


Source: Chris Sarlo. 2001. *Measuring Poverty in Canada: An Updated Version*. Vancouver: Institut Fraser, p. 22; Statistique Canada. 2012, *Table 326-0021 – Consumer Price Index (2002 = 100) using 2005 basket from 1914 to 2011*. Ottawa : Statistique Canada; Statistique Canada, Tableaux CANSIM 282-0070 et 282-0071.

GRAPHIQUE 8

DIFFÉRENCES DU TEMPS DE TRAVAIL NÉCESSAIRE AU SALAIRE HORAIRE MOYEN POUR ACQUÉRIR UN PANIER D'ALIMENTS IDENTIQUES, COMPARAISONS ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTRES RÉGIONS CANADIENNES

(Différences en heures)



Source : voir graphique précédent.

Par ailleurs, l'édition 2012 des *Prix et salaires*, publiée par l'Union des banques suisses (UBS) compare les prix d'un grand nombre de villes du monde et démontre encore la validité des conclusions précédentes.

En excluant l'impact des loyers sur le coût de la vie, les prix à Montréal sont en effet *plus élevés* que ceux de Toronto²⁶. Cette même étude démontre aussi que le pouvoir d'achat des Montréalais est inférieur de 11 % à 12,5 % à celui des Torontois²⁷. L'écart est particulièrement marqué sur le plan des biens et services importés, tel le iPod pour lequel le travailleur montréalais doit travailler 18,7 % plus longtemps que le travailleur torontois, ou pour un kilogramme de riz, pour lequel il devra travailler 40 % plus longtemps²⁸. Les travailleurs québécois doivent même travailler plus longtemps

²⁶ Andreas Höfert et Daniel Kalt. 2012. *Prix et salaires: édition 2012*. Zurich : Union des banques suisses, p. 8.

²⁷ *Ibid*, p. 10.

²⁸ *Ibid*, p. 11.

pour se payer des services (tel le taxi) qui coûtent moins cher au Québec, en raison des salaires inférieurs ²⁹.

Parce que la productivité de l'économie québécoise est plus faible, le coût de la vie y est plus élevé qu'ailleurs au Canada pour des biens identiques. Il s'ensuit que les Québécois doivent travailler une quantité d'heures substantiellement plus importante pour acquérir des biens identiques à ceux que se procurent les autres Canadiens.

CONCLUSION

En dépit de l'affirmation fréquemment répétée du contraire, le coût de la vie n'est pas réellement inférieur au Québec que dans le reste du Canada.

Il importe en premier lieu de noter qu'une part importante de la différence apparente du coût de la vie repose sur le coût inférieur des logements au Québec. Cet écart s'explique toutefois par le fait que les Québécois sont, en moyenne, moins riches que les autres Canadiens, et qu'ils demandent en conséquence des logements de qualité différente de celle demandée par les autres Canadiens. Cette demande de logements moins luxueux au Québec donne l'impression que le coût y est inférieur. Il s'agit toutefois d'une illusion engendrée par la différence du revenu réel entre les Québécois et les autres Canadiens.

Deuxièmement, les indices du coût de la vie sont faussés par les différences de politiques publiques entre provinces canadiennes. Puisque le Québec subventionne plusieurs biens et services en abaissant artificiellement leurs prix, et que le coût fiscal de ces mesures n'est pas reflété dans les indices du coût de la vie, l'écart du coût de la vie avec les autres provinces se trouve surestimé.

Finalement, une comparaison interprovinciale du prix de biens identiques en temps de travail démontre que les Québécois doivent travailler plus longtemps que la plupart des autres Canadiens pour obtenir les biens et services qu'ils consomment.

Il est donc faux d'affirmer que le coût de la vie est inférieur au Québec.

²⁹ *Ibid*, p. 24.